



Octobre 2025

L'UNSA VOUS INFORME



unsa.hfno@gmail.com

Les consultations d'octobre

Retrouvez les déclarations UNSA en pièce jointe



Consultation sur l'ouverture de la maison du don de Loos
L'UNSA Défavorable



Consultation sur la reprise de prélèvements de concentrés de plaquettes d'aphérèse en maisons du don d'Arras et de Valenciennes
L'UNSA Favorable



Consultation sur le projet Pally Bac
En l'absence de l'intégralité de l'information car le CSE a repris avant l'arrivée de l'UNSA, au retour de la pause déjeuner.
L'UNSA s'abstient de voter sur un sujet déjà consulté les mois précédents !

CSE - Bon d'achat de fin d'année



Prime exceptionnelle

Versée sur la paie d'octobre,
MAD et intérimaire compris

Sous conditions d'attribution, montant en fonction du temps de travail et de présence effective.

Montant brut 332€

L'UNSA a fait remonter au National la note d'information HFNO concernant la prime de partage de la valeur avec cette mise en place régionale qui ne correspond pas aux négociations.

La Direction Nationale va examiner la demande de l'UNSA

Le baromètre social 2025

Réalisé tous les deux ans, le **baromètre social** donne la parole aux salariés pour mesurer le **climat social** et les **conditions de travail** à l'EFS.

► Points positifs

- Participation en hausse : 64 % (+14 pts)
- 52 % des indicateurs en amélioration
- Charge de travail acceptable à 81 % (+6 pts)
- Stress limité à 57 %
- Formation : +12 pts sur l'offre, +11 pts sur les possibilités et la fréquence
- Communication interne et coordination entre services : +8 pts chacune
- Management :
+7 pts sur le soutien en cas de difficulté,
+6 pts sur la reconnaissance des réussites
- Satisfaction rémunération : +5 à +8 pts

► Points de vigilance

- 71 % inquiets pour l'avenir de l'EFS
- 50 % perçoivent une dégradation des conditions de Travail
- Faible confiance envers la direction :
29 % jugent la direction attentive aux conditions de travail, 32 % proche du terrain, 44 % avec une prise en compte la dimension humaine
- Management fragilisé :
-15 pts équité, -11 pts reconnaissance, -16 pts sur la prise en compte des avis

Ces chiffres traduisent une **perte de sens, de reconnaissance et de confiance durable** entre salariés, encadrants et direction.

La direction en fera prochainement sa propre analyse et pourra revenir vers certains services, identifiés par processus, afin d'apporter de l'amélioration et retrouver un dynamisme dans la confiance parfois perdue.

Bilatérale entre la Direction et l'UNSA

A l'occasion d'une Bilatérale,
L'UNSA a pu échanger avec la Direction, le mercredi 1er Octobre.
L'UNSA remercie la Direction pour ce temps d'échange dans la bienveillance et la transparence.

Notre nouveau Directeur est très attaché au respect des bonnes conditions de travail. Il se dit ouvert aux propositions des salariés dans un but d'amélioration.

Vous avez des idées, faites-les remonter !

L'UNSA pourra aussi porter vos demandes si vous le souhaitez.

L'UNSA a demandé la faisabilité d'une enquête sur l'absentéisme sur le Bassin Nord Est (BNE), qui a un fort impact sur l'ensemble du personnel.

L'UNSA a demandé que des CSE soient réalisés aussi en Normandie. Les locaux actuellement occupés par les prélevements ne le permettent pas. La demande sera prise en compte dès que cela sera possible.

D'autres échanges qui ne peuvent être retranscrits ont permis à l'UNSA d'avoir des éclaircissements et des réponses sur des sujets importants.

Un audit externe sera réalisé sur l'interface collecte et logistique.

La région HFNO est la seule à avoir une logistique collecte en dehors des prélèvements. Une comparaison sera faite avec la région AURA afin d'améliorer l'organisation.

Certains sites fixes fonctionnels ne collectent plus de plasma (Alençon, Saint Lô, Lens).

Une étude géomatique est en cours afin de requalifier ces sites selon le potentiel des lieux, pour une installation périodique, réinvestir nos sites et aller vers les donneurs.

Pôle Picard – Collectes : de nouvelles perspectives

Des opportunités se dessinent pour **SVG et Saint Quentin** : une **étude géographique** est en cours pour **optimiser les temps de transport et réorganiser les collectes**. Le **découpage des régions de collecte mobile** doit être repensé.

Afin d'optimiser les coûts, l'**équipe de collecte de Saint Quentin** devrait être **rattachée au CH**.

Monsieur Noël assure : il n'y a pas de volonté de fermeture des **petits sites d'IH/DEL**

Le **transport des groupements de donneur** c'est fini. C'est une directive du Président de l'EFS

Enfin une mesure de bon sens.

L'UNSA, est le seul syndicat qui avait émis des réserves de sécurité pour le personnel lors de la présentation de la procédure de transport des groupements de donneurs

Les thermomètres en collecte, c'est **NON**.

Notre président souhaite un travail pour améliorer la qualité de vie au travail et se dit ouvert aux propositions des équipes de terrain.

Période de canicule / de Froid : un plan d'action est en cours

- Identification des lieux de collecte à risque de température élevée,
- Modification des horaires de collecte,
- Rafraîchisseur d'air,
- Radiateurs d'appoint,
- T-shirt pour l'été,
- Gilets chauffants,
- Contact les veilles de collecte pour vérification des températures des salles

Il est grand temps de se poser sur ces points et de les mettre en place !

Les salariés demandent ce plan d'action depuis longtemps.

Enfin, les équipes seront-elles écoutées ?

L'UNSA espère une réelle prise en compte des remontées de terrain et des propositions des salariés.

Challenge sportif - Mouv'mental



De retour cette année

Du 14 octobre au 4 novembre

Thème : La santé mentale

A vous de marcher, courir, pédaler



L'automne marque le changement de saison, et à l'EFS HFNO, l'arrivée du nouveau directeur s'accompagne d'un rappel des règles et des exigences. Une nouvelle phase de rigueur et de réajustement s'annonce pour les mois à venir.



Badge et carte professionnelle

Strictelement personnels, interdiction de prêter ou d'utiliser celui d'un autre. Obligation de les porter et de les présenter à la demande de l'employeur. Sanction possible en cas de non-respect.



Absences

Toute absence prévisible doit être signalée le plus tôt possible. Une absence injustifiée ou non signalée peut entraîner une sanction, jusqu'au licenciement selon les cas (sauf cas de force majeur).



Propreté et matériel

Vestiaires/armoires à nettoyer au moins une fois par an par les salariés. Chaque salarié doit entretenir les locaux, équipements, mobilier et vêtements professionnels. La dégradation de matériel peut constituer une faute grave.



Outils professionnels (téléphone, messagerie, internet, etc.)

Utilisation personnelle tolérée si elle ne nuit pas au travail. Les fichiers et courriers personnels doivent être clairement identifiés. Sinon, ils sont considérés comme professionnels.



Téléphone portable personnel

Utilisation raisonnable et non préjudiciable à l'EFS. Le temps de travail effectif est le temps pendant lequel le salarié...sans pouvoir vaquer librement à ses occupations. Interdiction stricte en cas de vigilance accrue (ex : en présence des donneurs).



Conduite de véhicule

Toute conduite dangereuse pendant le travail peut entraîner une sanction disciplinaire. Obligation de signaler toute anomalie ou infraction.



Santé et sécurité

Le non-respect d'une prescription en matière de sécurité ou de santé pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.



Fumer et Vapoter

Interdiction totale de fumer ou vapoter en dehors des zones autorisées.

- Aucun fait fautif ne peut être invoqué 2 mois après que l'EFS en ait eu connaissance.
- Aucune sanction antérieure de plus de 3 ans ne peut être invoquée à l'appui d'une nouvelle sanction.
- La sanction ne peut intervenir moins de 2 jours ouvrables ni plus d'un mois après le jour fixé pour l'entretien.

L'UNSA souhaite vous éviter tout risque de sanction

Respect du règlement = Préservation de votre emploi

Relisez le règlement intérieur. La liste ci-dessus n'est pas exhaustive.

Un doute, une question l'UNSA est là, Contactez vos représentants

POINTS D'INFOS

HOTLINE RISQUE PSYCHO SOCIAUX



gratuit et anonyme

0 805 691 670



DROIT DE RETRAIT

Si les salariés ont un **motif raisonnable** de penser que certaines situations présentent un **DANGER GRAVE ET IMMINENT POUR LEUR VIE OU LEUR SANTE**, ils peuvent alors exercer leur droit de retrait et interrompre leurs activités, tant que leur employeur n'a pas mis en place des mesures de préventions adaptées.

COMMENT ? Toujours avertir sa hiérarchie par ECRIT (mail, sms, courrier à conserver)

QUAND ? Avant de vous mettre en retrait, sauf extrême urgence.

ATTENTION

Sans ses conditions remplies, il s'agit d'un abandon de poste sanctionnable.

Vous rencontrez des difficultés, vous avez des questions ?

Contactez vos représentants UNSA

ALIMENTATION du CET au titre de l'année 2025

Ne perdez pas vos **congés payés** non utilisés,

Réalisez **votre demande EXCLUSIVEMENT** dans le self service d'**Horoquartz**

Entre le 20 octobre et le 14 novembre 2025 inclus

Votre Représentant Syndical

Julien BINARD

06.50.65.93.81

Votre Élue suppléante au CSE

Armelle DEKIMPE

06.85.47.32.06

Votre Déléguée Syndicale

Centrale et Régionale

Elue au CSE

Sylvie DUPRESSOIR

06.29.92.76.34

Votre Déléguée Syndicale Régionale

Angélique MARIETTE

06.62.62.12.13

Vos Délégués de site

Rémi LANGLOIS

Amiens CH, logistique, MDD et Creil CH

Nathalie DELIE

Bois Guillaume, Rouen CHU, Dieppe, Evreux

Ramzi BEN CHaabane

Alençon, Saint Lô, Cherbourg MDD, Caen

James FREZIER

Seclin

Stéphanie JEROME

Saint Quentin, Villeneuve Saint Germain

Camille ROGER

Lille MDD, Belfort, HLA, CHU et Loos siège, Eurasanté QBD



Retrouvez-nous

Sur le site internet
efs.unsa.org



Ecrivez-nous

D'une boîte mail personnelle
unsa.hfno@gmail.com